

ASSEMBLEE GENERALE DU MARDI 12 DECEMBRE 2017 A 9H15 AU DOME A MUTZIG

Ordre du jour

1. Compte Administratif et de Gestion 2016
2. Budget Primitif 2018 – Contributions – Investissements – Redevances

COMPTE ADMINISTRATIF ET DE GESTION 2016

Le Compte Administratif 2016 fait l'objet de la pièce D.

Il présente des chiffres concordants avec le Compte de Gestion établi par le Trésorier du SDEA.

Il retrace les écritures et résultats de l'exercice 2016 pour les volets Eau Potable, Assainissement Collectif et Assainissement non Collectif et pour la première année, Grand Cycle de l'Eau.

Cependant, eu égard aux différences de réglementations comptables entre les compétences à caractère industriel et commercial (eau, assainissement collectif et non collectif) gérées selon la nomenclature budgétaire et comptable M49 et la compétence Grand Cycle de l'Eau à caractère administratif gérée en application de la nomenclature M14, seules les premières seront traitées au sein du présent chapitre, la dernière compétence faisant l'objet d'une analyse spécifique en section 2 du présent point.

SECTION 1. RESULTATS D'ENSEMBLE DES COMPETENCES EAU ET ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF

Comme pour les exercices précédents, le SDEA a intégré dans le compte administratif les Restes A Réaliser (RAR) selon la définition de la M49, c'est-à-dire en prenant en considération l'ensemble des investissements qui ont fait l'objet d'un engagement comptable et juridique.

En termes de résultats d'ensemble 2016, le compte administratif peut donc s'analyser comme suit.

Le résultat global "brut" 2016 du SDEA intégrant section d'exploitation et section d'investissement des trois vocations confondues, objet du présent chapitre, ainsi que les restes à réaliser, s'élève à **26 234 K€** contre 28 844 K€ en 2015 soit une diminution de **2 609 K€ (- 9%)** (Annexe D1 colonne "évo CA 16/15").

Toutefois, comme les années passées, et pour une approche plus représentative, les Comptes Administratifs 2015 et 2016 ont été retraités des résultats transférés des périmètres intégrés et des écritures de refacturation de l'Eau vers l'Assainissement. Ainsi **le résultat global SDEA retraité** pour 2016 s'établit à **24 368 K€** contre **27 404 K€** pour 2015, soit une **diminution de 3 036 K€ (- 11%)**.

Comme explicité ci-après, cette diminution du résultat global traduit cependant une optimisation des finances du SDEA puisqu'elle s'explique par le recours en net retrait à l'emprunt en 2016, les investissements ayant été financés principalement par l'autofinancement dégagé par la section d'exploitation.

1. SECTION D'EXPLOITATION

Le Résultat d'exploitation 2016 retraité des intégrations de l'exercice de référence s'élève à **43 277 K€** contre 38 450 K€ pour 2015 soit une **hausse de 4 827 K€ (+ 13%)**.

A. EN RECETTES

Les recettes d'exploitation 2016 retraitées s'élèvent à **156 511 K€** en hausse de 815 K€ par rapport à 2015 (155 696 K€) ; les principales variations sont les suivantes :

- Une **augmentation** du résultat d'exploitation global reporté de **2 457 K€** (2016 : 29 012 K€ / 2015 : 26 555 K€)
- Une **progression** du produit des ventes de **4 130 K€** (2016 : 87 059 K€ / 2015 : 82 928 K€) s'expliquant par :
 - les transferts complets de compétences qui impactent les ventes d'eau (+ 4 263 K€) et les redevances assainissement, (+ 374 K€), a contrario les contributions SDEA diminuent (- 209 K€) en raison principalement de l'intégration complète au 1^{er} janvier 2016 du Syndicat d'Eau Potable de la Région de Saverne-Marmoutier.
 - une **diminution** des redevances pollution et modernisation de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse (AERM) (- 455 K€) qui s'explique principalement par la refacturation à l'Eurométropole de Strasbourg (EMS) en 2015 de sa quote-part concernant les redevances des communes métropolitaines relevant des ex-syndicats Strasbourg Nord, Strasbourg Sud, Ill Andlau et La Wantzenau Kilstett Gamsheim.
- Une **baisse** des opérations d'ordre à hauteur de **5 476 K€**, résultat d'une baisse des travaux réalisés en régie pour les périmètres intégrés (- 5 722 K€), s'expliquant essentiellement par une diminution des travaux sur ouvrages mais également par des contraintes externes (facteurs environnementaux, retards dans l'attribution des subventions, contraintes de planification avec d'autres travaux, ...).

B. EN DEPENSES

Les dépenses d'exploitation 2016 retraitées s'élèvent à 113 234 K€ contre 117 246 K€ en 2015 soit une **diminution de 4 012 K€ (- 3%)** qui s'explique principalement comme suit :

- Une **baisse** des charges à caractère général de **8 033 K€** (2016 : 51 310 K€ / 2015 : 59 343 K€, soit - 14%) résultat des variations suivantes :
 - une baisse des **travaux sous-traités** : - **8 228 K€** en raison de la diminution des travaux des périmètres intégrés (cf § 1 A),
 - une diminution des **redevances Agence de l'Eau** (- **151 K€**).
- Une **augmentation inférieure aux prévisions budgétaires** de la masse salariale de **602 K€** (2016 : 24,7 M€ / 2015 : 24,1 M K€, soit + 2%) s'expliquant par la conjonction des facteurs suivants :
 - le développement du SDEA sur les compétences eau – assainissement et la nécessité d'adapter l'organisation (+ 201 K€ ; + 0,83 %),
 - les impacts réglementaires (+ 154 K€ ; + 0,64 %),
 - le Glissement Vieillesse Technicité (GVT) net (+ 85 K€ ; + 0,35 %),
 - un effort complémentaire de reconnaissance avec la mise en œuvre notamment du contrat social (+ 161 K€ ; + 0,67%).
- Une **légère hausse des charges financières** de **71 K€** s'expliquant principalement par :

- l'impact du transfert de la dette des nouveaux périmètres intégrés (158 K€),
 - la charge des emprunts nouveaux (+ 93 K€),
 - la variation favorable des taux et des prêts échus (- 143 K€),
 - une baisse du coût de la ligne de trésorerie (- 60 K€).
- Une **augmentation des charges exceptionnelles** de **220 K€** résultant principalement d'une annulation de titre suite au transfert complet de compétences au 1^{er} janvier 2016 du Syndicat d'Eau Potable de la Région de Saverne-Marmoutier.
 - Une **hausse** des opérations d'ordre de **2 130 K€** suite à l'évolution des dotations aux amortissements (+ 2 047 K€) avec notamment la reprise des actifs des nouveaux périmètres intégrés (926 K€).

2. SECTION D'INVESTISSEMENT

Le **résultat d'investissement 2016 retraité** des résultats transférés et hors Restes à Réaliser (RAR) fait apparaître un **déficit de 14 728 K€** contre un déficit pour 2015 de 11 276 K€, soit une augmentation de 3 452 K€.

Cette hausse du déficit s'explique principalement par la forte baisse du recours à l'emprunt en 2016 (9 669 K€ contre 18 711 K€ en 2015).

A. EN RECETTES

Les recettes d'investissement 2016 retraitées s'élèvent à **51 515 K€** contre 61 304 K€ pour 2015 retraité, soit une **baisse de 9 790 K€** (- 16%) liée principalement à :

- Une **diminution** des dotations et réserves de **3 545 K€**, correspondant à l'affectation du résultat d'exploitation « Eau » et « Assainissement » pour couvrir l'évolution des déficits d'investissement et des RAR pour les compétences « Eau » (- 1 470 K€) et « Assainissement » (- 2 075 K€).
- Une **stagnation** des subventions encaissées en lien avec l'évolution des travaux.
- Une **forte baisse** de l'emprunt mobilisé de **9 042 K€**
- Une **hausse** des opérations d'ordre de **2 130 K€** dont on trouve la contrepartie en dépenses de fonctionnement.

B. EN DEPENSES

Une baisse des dépenses d'investissement de **6 338 K€** (2016 : 66 242 K€ / 2015 : 72 581 K€, soit - 9 %) qui se justifie par :

- Une **diminution** des déficits d'investissement à couvrir, hors RAR, de **2 984 K€** (Eau : - 1 466 K€ / Assainissement : - 2 143 K€ / ANC : + 625 K€).

- Une **hausse** du remboursement de la dette à hauteur de **1 734 K€** qui s'explique par l'impact des prêts contractés (+ 263 K€), l'intégration de la dette des nouveaux périmètres (+ 900 K€), du remboursement en capital progressif (+ 928 K€), contrebalancés par le vieillissement de la dette (- 466 K€) et une diminution du remboursement de l'emprunt revolving (- 154 K€).
- Une **baisse** des opérations d'ordre à hauteur de **5 476 K€**, dont on trouve la contrepartie comptable en recettes de fonctionnement.

SECTION 2. RESULTATS DE LA COMPETENCE GRAND CYCLE DE L'EAU

La compétence Grand Cycle de l'Eau se distingue des compétences historiques du SDEA en ce qu'elle constitue un service public à caractère administratif (impliquant l'application de la nomenclature budgétaire et comptable M14 et l'absence de tarification à l'usager) non assujetti à la taxe sur la valeur ajoutée.

Pour ces raisons, l'analyse des résultats est proposée de manière indépendante des autres compétences.

Le résultat global "brut" 2016 de la compétence Grand Cycle de l'Eau s'élève à **1 574 K€**

Toutefois, comme pour les compétences eau et assainissement, et pour une approche plus représentative, le Compte Administratif 2016 a été retraité des résultats transférés des périmètres intégrés. Ainsi **le résultat global SDEA retraité** pour 2016 s'établit à **- 779 K€**

1. SECTION D'EXPLOITATION

Le Résultat d'exploitation 2016 retraité des intégrations s'élève à **116 K€**

A. EN RECETTES

Les **recettes d'exploitation** 2016 retraitées s'élèvent à **2 055 K€** provenant principalement :

- Des **subventions d'exploitation** : **869 K€** dont 525 K€ issus des contributions et participation des collectivités membres et 332 K€ d'autres subventions (notamment l'AERM).
- Des **opérations d'ordre** d'exploitation : **1 182 K€** correspondant aux travaux en régie réalisés pour les périmètres intégrés.

B. EN DEPENSES

Les dépenses d'exploitation 2016 retraitées s'élèvent à **1 939 K€** constituées essentiellement :

- Des achats d'études, honoraires et travaux sous-traités : **1 433 K€**
- Des charges de personnel : **366 K€**
- Des dotations aux amortissements : **74 K€**

Il est à noter que la montée en puissance de cette nouvelle compétence, qui va se poursuivre sur 2017-2018, a nécessité l'implication et l'engagement des services supports et la mobilisation de moyens matériels (bâtiments, outils, ...). Aussi, un travail permettant d'affiner ces coûts a été réalisé en 2017 afin d'assurer une juste répartition de ces derniers sur l'ensemble des activités.

2. SECTION D'INVESTISSEMENT

Le résultat d'investissement 2016 retraité des résultats transférés fait apparaître un déficit de 895 K€

A. EN RECETTES

Les recettes d'investissement 2016 retraitées s'élèvent à 299 K€ provenant principalement :

- Des subventions d'investissement perçues : 203 K€
- Des dotations aux amortissements : 74 K€

B. EN DEPENSES

Les dépenses d'investissement 2016 retraitées s'élèvent à 1 194 K€ constituées essentiellement des travaux en régie pour les périmètres intégrés (1 182 K€).

Les Comptes Administratifs (Eau Potable, Assainissement, Assainissement Non Collectif, Grand Cycle de l'Eau) retraçant les écritures et résultats d'exercice 2016 ainsi que les résultats analytiques 2016 des périmètres intégrés figurent en Pièces D et E du présent dossier.

Il est proposé à l'Assemblée Générale :

- d'approuver les Comptes 2016 soumis dont les résultats avec restes à réaliser sont synthétisés comme suit :

		SECTIONS				TOTAUX
		EAU POTABLE	ASSAINISSEMENT	ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF	GRAND CYCLE DE L'EAU	
RESULTAT	D'EXPLOITATION	20 498 322,27 €	27 796 987,73 €	-106 393,02 €	2 714 019,85 €	50 902 936,83 €
	D'INVESTISSEMENT	- 12 930 131,63 €	- 9 024 107,04 €	0,00 €	-1 140 338,59 €	-23 094 577,26 €
	DE L'EXERCICE	7 568 190,64 €	18 772 880,69 €	-106 393,02 €	1 573 681,26 €	27 808 359,57 €

- d'affecter les résultats d'exploitation 2016 à la couverture des déficits d'investissements susvisés.

* * * * *

BUDGET PRIMITIF 2018 – CONTRIBUTIONS – INVESTISSEMENTS – REDEVANCES

9.1 – CONTRIBUTIONS DES COLLECTIVITES MEMBRES ET DE LEURS USAGERS A L'OUTIL COMMUN – EVOLUTION ET PROPOSITIONS POUR 2018

Les ressources du Syndicat ont été déterminées en tenant compte de la nécessité d'assurer l'équilibre budgétaire dans le cadre de sa politique de maîtrise des coûts.

Pour 2018, compte tenu du niveau prévisible de l'inflation qui devrait s'établir entre +1 et +1,4 % (*voire plus de 1,5% si on tient compte de la spécificité des dépenses des collectivités locales*) et de la double volonté d'optimisation des contributions et de modernisation de l'Outil Commun au bénéfice des collectivités membres, une stabilité globale à euro constant du niveau des contributions est proposée.

Cette proposition intègre :

- une évolution globale du niveau des contributions de 1% en moyenne,
- une augmentation de 1,5 % des contributions assises sur les volumes compte-tenu de l'effet ciseau entre une augmentation du périmètre technique concerné et l'accroissement des contraintes réglementaires d'une part, et d'une baisse tendancielle de 1% par an des valeurs d'assiette d'autre part,
- une stabilité d'un certain nombre de contributions (analyses du laboratoire, Grand Cycle d'Eau, maîtrise d'œuvre, frais généraux...) malgré des évolutions négatives d'assiettes.

9.2 – PROGRAMME D'INVESTISSEMENTS 2018 – OUTIL COMMUN

Le programme d'investissement 2018 – Outil Commun s'élève, conformément aux orientations arrêtées par le Conseil d'Administration, à un total de 3 700 000 € HT ventilé comme suit :

	Montant €HT
VEHICULES	1 600 000 €
SYSTEMES D'INFORMATION	1 400 000 €
PATRIMOINE ET MOBILIER	270 000 €
OUTILLAGE, MATERIEL DE SERVICE ET DIVERS	250 000 €
HYGIENE ET SECURITE	180 000 €
TOTAL	3 700 000 €

Le contenu de ce programme est précisé en pièce K.

Le financement de ce programme sera, dans la mesure du possible, assuré par autofinancement.

En complément, il est proposé à l'Assemblée Générale d'approuver l'Autorisation de Programme / Crédits de Paiements (AP/CP) pour le projet concernant l'outil de pilotage de la performance des ouvrages « MAESTRO » dont le financement devrait s'étaler jusqu'en 2020 pour un montant global de 0,65 M€, se trouvant également en pièce K.

9.3 – INVESTISSEMENTS ET REDEVANCES POUR LES PERIMETRES INTEGRES

Conformément aux conclusions des travaux des Commissions Locales réunies au cours des dernières semaines et validées en Conseils Territoriaux, les programmes prévisionnels d'investissement pour 2018 et les esquisses de programmes pluriannuels 2018-2022, suite à la recommandation de la Chambre Régionale des Comptes (CRC), ainsi que les Autorisations de Programmes et Crédits de Paiements (AP/CP), les modalités de financement, les redevances et les tarifs connexes pour 2018, périmètre par périmètre ainsi qu'une synthèse par territoire, sont détaillés en pièces L et M du présent dossier.

Au total, les investissements des territoires s'élèvent à 62 M€ en eau, en assainissement et dans le domaine du Grand Cycle de l'Eau.

Le financement de ces programmes, subventions déduites, sera assuré pour partie par autofinancement, pour partie par recours à l'emprunt.

9.4 – GESTION DU PERSONNEL – CREATION D'EMPLOIS

Le tableau des emplois 2018 a été établi dans le cadre d'une stabilité globale, tout en intégrant le développement du SDEA suite à l'intégration de nouvelles collectivités dans les domaines du petit et du grand cycle de l'eau et des nouveaux métiers y relatifs.

L'évolution de la masse salariale en 2018 intègre principalement les trois dimensions suivantes :

- 1) **l'extension du périmètre, l'adaptation organisationnelle et le développement des métiers du SDEA**, suite aux décisions d'adhésion et de transfert de compétences sur le petit et le grand cycle de l'eau et la nécessité de répondre aux nouveaux enjeux en matière de transformation numérique notamment, avec **une évolution de +4,5% et de +4,3% net des subventions**, certains postes pouvant faire l'objet de subventions par l'Agence de l'Eau,
- 2) la poursuite de la maîtrise des coûts, des efforts d'optimisation de l'organisation et d'amélioration continue des méthodes, et un « turn-over » favorable (les départs compensant les embauches), qui conduisent à **une évolution neutre du GVT** et à la poursuite des efforts de reconnaissance et de redistribution partielle des gains de productivité vers les agents afin de valoriser leur investissement avec **une évolution de +0,3%**,
- 3) **un contexte réglementaire défavorable (+0,6%)**.

En synthèse, l'évolution de la masse salariale, maîtrisée depuis plusieurs années au regard de l'évolution de l'activité, augmentera en 2018 de +5,4%, soit une augmentation de +5,2% net de subventions des organismes extérieurs et s'établira à 28 M€. Cette hausse est exclusivement liée, comme évoqué préalablement, au développement territorial du SDEA et aux nouveaux métiers, et ce tout en s'appuyant tant sur la mutualisation croissante que sur la poursuite des efforts de productivité et d'amélioration continue des méthodes.

Au regard de ces éléments, il est proposé à l'Assemblée Générale d'approuver les ajustements prévus au tableau des emplois 2018 figurant en pièce N du dossier.

9.5 – PROJET DE BUDGET PRIMITIF 2018

SECTION 1 : BUDGET PRIMITIF D'ENSEMBLE DES COMPETENCES EAU ET ASSAINISSEMENT

Le projet de Budget Primitif 2018 fait l'objet de l'annexe I qui détaille successivement les volets Eau Potable, Assainissement Collectif, Assainissement non Collectif et Grand Cycle de l'Eau.

Cependant, eu égard aux différences de réglementations comptables entre les compétences à caractère industriel et commercial (eau et assainissement collectifs et non collectifs) gérées selon la nomenclature budgétaire et comptable M49 et la compétence Grand Cycle de l'Eau à caractère administratif géré en application de la nomenclature M14, seules les premières seront traitées au sein du présent chapitre, la dernière compétence faisant l'objet d'une présentation spécifique dans le point suivant de la présente note.

Le Budget Primitif 2018 s'équilibre :

- **en section d'exploitation à 156 951 800 €** (2017 : 147 447 080 €), soit une augmentation de + 9 504 720 € (+ 6 %) par rapport à 2017 ;
- **en section d'investissement à 90 647 000 €** (2017 : 83 691 710 €), soit une hausse de + 6 955 290 € (+ 8 %) par rapport à 2017.

La comparaison se fait de Budget Primitif à Budget Primitif, afin de pouvoir comparer des masses cohérentes, le budget total 2017 étant impacté des reprises de résultats et des crédits de report à la fois pour les travaux des périmètres intégrés et pour l'outil commun.

9.5.1 – SECTION D'EXPLOITATION

L'**augmentation** du budget d'exploitation **de + 9 504 720 €** s'explique principalement par la hausse des travaux à réaliser pour les périmètres intégrés (production immobilisée). Les autres éléments de variations sont :

A. En Recettes

- une **hausse des produits des ventes** d'un montant de **908 220 €** principalement en raison des transferts complets de compétences intervenus en 2017, dont les impacts sont les suivants :
 - les **ventes d'eau et des redevances d'assainissement augmentent (+ 2 358 350 €)**
 - à contrario, les contributions diminuent (- 1 817 500 €).
 - les redevances Agence de l'Eau collectées dont la contrepartie est en dépenses d'exploitation pour leur reversement diminuent de 442 600 €, **ce qui résulte d'un réajustement des prévisions au regard de l'exécution budgétaire des années précédentes.**
- une **augmentation des opérations d'ordre** à hauteur de **8 124 300 €** résultat des prévisions de travaux en eau et en assainissement (+ 7 685 850 €) et d'une hausse des reprises sur subventions (+ 576 450 €).

B. En Dépenses

- une **hausse des charges à caractère général** d'un montant de **4 453 130 € (+ 8%)**, qui s'explique par l'évolution du poste **sous-traitance des travaux** (+ 4 230 500 €) corollaire de la hausse du programme des travaux des périmètres intégrés en eau et en assainissement.
- une **baisse des redevances Agence de l'Eau**, contrepartie de la baisse constatée en recette d'exploitation de **442 600 €**
- une **augmentation (+ 4,99%) de la masse salariale** (cf paragraphe 9.4).
- les **charges financières se stabilisent** sous l'effet conjugué de la stabilisation du capital restant dû en 2017, du maintien des taux variables et du vieillissement de la dette.
- une **augmentation des opérations d'ordre** de **1 456 200 €** en raison de la hausse des amortissements (+ 1 582 200 €) liée en partie à l'impact de l'intégration de l'actif des nouveaux périmètres intégrés.
- Pour l'équilibre, le **virement à la section d'investissement** s'élève à **31 545 700 €** contre 29 241 510 en 2017, soit une **augmentation de 2 304 190 €**

9.5.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT

La **section d'investissement** s'élève à **90 647 000 €** contre 83 691 710 € pour 2017, soit une **augmentation de 6 955 290 €**, s'expliquant principalement par la hausse des travaux à réaliser pour les périmètres intégrés comme évoqué précédemment. Les autres éléments de variations sont :

A. En Recettes

- une **baisse des subventions** d'investissement au regard des dossiers notifiés lors du vote du budget 2018.
- le recours à **l'emprunt**, variable d'équilibre des budgets des périmètres intégrés dans l'attente de l'affectation des résultats budgétaires 2017, **évolue** quant à lui à la **hausse** à hauteur de **5 582 800 €**
- une **augmentation des opérations d'ordre de 1 456 200 €**, stricte contrepartie comptable des dépenses d'ordre.
- une **hausse du virement de la section d'exploitation de 2 304 190 €**

B. En Dépenses

- un **remboursement de la dette en légère augmentation** de **321 800 €** résultant notamment de l'intégration de la dette des nouveaux périmètres (+ 135 000 €), de l'impact des emprunts souscrits en 2017 (+ 390 000 €) et du vieillissement de la dette.
- les **immobilisations incorporelles et corporelles** sont en hausse de **580 000 €** portant le budget d'investissement de l'outil commun à 3 700 000 € (cf point 9.2).
- les **immobilisations en cours** correspondant aux crédits d'équilibre de la section d'investissement sont **en baisse de 702 510 €**
- les **opérations d'ordre**, stricte contrepartie comptable des recettes d'ordre, **augmentent de 8 124 300 €**

SECTION 2 : BUDGET PRIMITIF DE LA COMPETENCE GRAND CYCLE DE L'EAU

La compétence Grand Cycle de l'Eau se distingue des compétences historiques du SDEA en ce qu'elle constitue un service public à caractère administratif (impliquant l'application de la nomenclature budgétaire et comptable M14 et l'absence de tarification à l'utilisateur) non assujéti à la taxe sur la valeur ajoutée.

Pour ces raisons, les prévisions budgétaires du GCE ont été dissociées des autres compétences.

9.5.3 – SECTION D'EXPLOITATION

L'augmentation du budget d'exploitation de **+ 2 414 873 €** s'explique principalement par la dynamique de développement de cette nouvelle compétence et des transferts qui en résultent opérés en 2017 au bénéfice du SDEA.

A. En Recettes

- une hausse des **subventions d'exploitation** correspondant aux contributions des collectivités membres d'un montant de **1 126 244 €** principalement en raison des transferts complets de compétences intervenus en 2017 à hauteur de **951 350 €**
- une hausse des **opérations d'ordre** d'un montant de **1 306 429 €** résultant des prévisions de travaux.

B. En Dépenses

- une **hausse des charges à caractère général** d'un montant de **1 249 236 € (+ 40%)**, qui s'explique par l'évolution des postes **sous-traitance des travaux et études** corollaire de la hausse du programme de travaux.
- une **augmentation (+ 164 500 €) de la masse salariale** (cf paragraphe 9.4).
- une augmentation des **autres charges** d'un montant de **279 590 €** correspondant à la **refacturation de charges supportées par les budgets Eau et Assainissement** vers le budget du Grand Cycle de l'Eau.
- une **hausse des opérations d'ordre** et notamment des dotations aux amortissements **d'un montant de 47 430 €**
- pour l'équilibre, **le virement à la section d'investissement** s'élève à **769 659 €** contre 139 442 en 2017, soit une **augmentation de 639 717 €**

9.5.4 – SECTION D'INVESTISSEMENT

La **section d'investissement** s'élève à **4 618 188 €** contre 3 233 856 € pour 2017, soit une **augmentation de 1 384 188 €**, s'expliquant principalement par la hausse des travaux à réaliser comme évoqué précédemment.

A. En Recettes

- une **baisse des subventions** d'investissement au regard des dossiers notifiés lors du vote du budget 2018.
- le recours à **l'emprunt**, variable d'équilibre des budgets des périmètres intégrés dans l'attente de l'affectation des résultats budgétaires 2017, **évolue** quant à lui à la **hausse** à hauteur de **1 603 235 €**
- une **augmentation des opérations d'ordre de 47 430 €**, stricte contrepartie comptable des dépenses d'ordre.
- une **hausse du virement de la section d'exploitation de 639 717 €**

B. En Dépenses

- les **immobilisations incorporelles et corporelles** correspondant aux achats de terrains et investissement outil commun sont en hausse de **60 450 €**
- les **opérations d'ordre**, stricte contrepartie comptable des recettes d'ordre, **augmentent** quant à elles de **1 306 429 €** principalement en raison de la production immobilisée comme évoqué auparavant.

Le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale, conformément aux tableaux annexés au dossier :

- **D'ARRÊTER** les taux des différentes contributions dues en 2018 par les collectivités membres du SDEA et par leurs usagers (Pièce J),
- **D'ARRÊTER** le niveau des redevances d'eau et d'assainissement ainsi que celui des participations ou contributions 2018 (Pièce M),
- **D'ADOPTER** les programmes d'investissement 2018 relatifs à l'outil commun et aux périmètres intégrés (Pièces K et M), ainsi que leurs modalités de financement,
- **D'ADOPTER** le tableau des emplois 2018 (Pièce N),
- **D'ADOPTER** le Budget Primitif 2018 (Pièce I) qui s'équilibre par compétence, en recettes et en dépenses, comme suit :

SECTION	EAU POTABLE	EAUX USÉES	ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF	GRAND CYCLE DE L'EAU	TOTAUX
EXPLOITATION	68 550 800 €	87 622 000 €	779 000 €	6 800 239 €	163 752 039 €
INVESTISSEMENT	31 880 300 €	57 254 700 €	1 512 000 €	4 618 188 €	95 265 188 €
TOTAUX	100 431 100 €	144 876 700 €	2 291 000 €	11 418 427 €	259 017 227 €

- **D'AUTORISER** le Président à réaliser les emprunts nécessaires au financement des programmes d'investissements 2018.

* * * * *